



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

À Primature

Le Premier Ministre

N

0006

PM/CAB/DC/S.S/mcnd

W

Dakar, le

09 MAR. 2015

CIRCULAIRE

A

Mesdames et Messieurs les Ministres

Madame et Messieurs les Ministres délégués

Objet : Comité de veille sur les indicateurs du Doing Business

Le plan Sénégal émergent, référentiel de la politique économique et sociale du Gouvernement, mise notamment sur la densification du tissu productif par l'instauration d'un climat des affaires propice aux investissements privés nationaux et étrangers. L'objectif est de faire du secteur privé le moteur essentiel du développement économique du Sénégal. Cet impératif requiert un accroissement de la productivité des administrations fortement liée à la qualité des prestations de ses agents et de l'environnement de travail.

Des résultats significatifs ont été obtenus l'année dernière; ce qui nous a valu notre classement parmi les cinq premiers réformateurs au monde par le Doing Business 2015, 9^e pays pour l'amélioration de la gouvernance économique par Mo Ibrahim sur 51 économies visitées.

Il convient de consolider les acquis et de poursuivre le cycle des réformes par des mesures hardies pour toujours une meilleure attractivité tout en sauvegardant les équilibres fondamentaux de notre économie.

Conformément aux instructions de Monsieur le Président de la république, le Sénégal devra gagner de dix à vingt places dans la prochaine notation Doing Business. Pour ce faire, un suivi rigoureux pour la réalisation des mesures phares dans les délais impartis s'impose.



Aussi, j'ai décidé la mise en place d'un comité ad hoc de veille sur les indicateurs du Doing Business 2016.

Cette structure, placée sous l'autorité du Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Télé services de l'Etat, est chargée d'assurer un suivi rapproché du plan d'action prioritaire élaboré.

Le comité se présente comme suit :

Présidence: Ministre de la Promotion des Investissements, des partenariats et du Développement des Télé services de l'Etat ;

Membres :

- * Conseiller du Président de la République ;
- * Conseiller du Premier Ministre ;
- * Directeur de Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;
- * Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- * Directeur de cabinet du Ministre de l'Energie et du Développement des Energies renouvelables ;
- * Directeur de cabinet du Ministre du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie ;
- * Directeur Général de l'APIX ;
- * Directeur Général de l'ADIE ;
- * Directeur Général de l'ARTP ;
- * Directeur Général de GIE Gaïndé ;
- * Directeur du Bureau Organisation et Méthodes.

Tout autre département ministériel intéressé, le secteur privé, les présidents des groupes de travail du CPI et les partenaires techniques et financiers peuvent être conviés aux réunions suivant les points inscrits à l'ordre du jour.

Le secrétariat est assuré par le Directeur de l'Environnement des Affaires de l'APIX

Le comité se réunit une fois par semaine sur convocation du Président.

Le Président rend compte à monsieur le Premier Ministre.

Copie : Monsieur le Président de la République (ATCR)



Mahammed Boun Abdallah DIONNE

Réunion interministérielle sur les 11 mesures à Gains rapides pour le DB 2016 du 22 Janvier 2015 à la Primature
Tableau : Etat d'avancement et Actions de suivi (Décisions et recommandations, échéances, Responsables)

Indicateurs	Plan Actions DB 2016 (Mesures à Gains Rapide)	Réunion ministérielle du 22 janvier 2015			
		Etat d'avancement	Décisions et recommandations	Echéances	Responsables
I. Création d'entreprise	1. Supprimer l'exigence du capital minimum à l'image de la Côte d'Ivoire et du Togo,	<ul style="list-style-type: none"> Projet de décret sur le tarif des notaires adopté pour les SARL le capital est compris entre 0 – 500.000 FCFA Projet de texte modifiant la loi sur le capital minimum finalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre ledit projet de texte au SGG pour examen au conseil des ministres du 6 février Saisir l'assemblée nationale. pour examen de cette loi en procédure d'urgence après son adoption en Conseil des Ministres 	26 Janv 2015	Min Justice/ CN OHADA
	2. Supprimer les droits de timbres et la TVA sur la création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Accord de principe sur la suppression du timbre et TVA Mesure intégrée dans le cadre du projet de texte révisant le Code Général des Impôts (CGI) 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser et transmettre le projet de texte révisant le Code Général des Impôts et transmettre au SGG pour son examen au Conseil des Ministres du 06 Février 2015 	31 janv 2015	MEFP/DGID SGG
II. Transfert de Propriété	3. Faire passer le taux de transfert de propriété de 10 à 8% pour se rapprocher davantage de la moyenne africaine évaluée à 6%,	<ul style="list-style-type: none"> Accord de 8% pour les droits d'enregistrement était obtenu avant la réforme du CGI Arbitrage en cours avec les Hautes Autorités après simulation de l'impact budgétaire de la mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la mesure dans le projet de texte révisant le CGI (après arbitrage) et transmettre le projet au SGG pour examen au Conseil des Ministres 	31 janv 2015	MEFP/DGID SGG
III. Paiement de taxes	4. Réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) à 25% au moins pour les PME, chiffre d'affaire inférieur ou égal à 5 milliards de francs CFA,	<ul style="list-style-type: none"> Simulation sur Taux IS à 25 pour les PME (rétro exercice 2014) réalisé par le MEF Avis et Arbitrage du Premier Ministre et du Président de la République attendu sur les Impacts budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir l'arbitrage des Hautes Autorités sur les mesures à impact budgétaire listé sur la révision du Code Général des Impôts pour finaliser le projet de texte révisant le code général des impôts 	02 fev 2015	MEFP/DGID SGG

Réunion interministérielle sur les 11 mesures à Gains rapides pour le DB 2016 du 22 Janvier 2015 à la Primature
Tableau : Etat d'avancement et Actions de suivi (Décisions et recommandations, échéances, Responsables)

Indicateurs	Plan Actions DB 2016 (Mesures à Gains Rapide)	Réunion ministérielle du 22 janvier 2015			
		Etat d'avancement	Décisions et recommandations	Echéances	Responsables
IV. Raccordement à l'électricité	5. Diminuer le nombre de procédures de raccordement au réseau SENELEC à 4 (au lieu de 8) par la mise en place d'un guichet unique dédié au raccordement des PME,	<ul style="list-style-type: none"> • SENELEC a proposé une réorganisation en interne pour mettre en place un guichet unique fédérant les 4 procédures • 4 autres procédures ne dépendent pas de l'Ageroute (autorisation de traversée de chaussées, des Opérateurs privés (Etudes techniques, Construction) et des Bureaux de contrôle (certificat de conformité qualité) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Préparer et publier une note de direction créant le un guichet unique de raccordement à l'électricité pour les PME ☞ Travailler avec les opérateurs indépendants sur les modalités pratiques de fonctionnement du guichet unique pour leur agrément ☞ Saisir le Ministère des Infrastructures pour encadrer AGEROUTE dans des délais pour délivrer l'autorisation de traversée de chaussée (15 Minute) 	31 janv 2015	SENELEC SENELEC, APIX
		6. Réduire les coûts de branchement au réseau de SENELEC par une révision du mode de calcul de l'avance sur consommation et de la répartition de l'investissement initial	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse a été faite par un comité avec une option d'étaler le paiement de l'avance sur consommation sur une période 6 mois après raccordement. • Nécessité de trouver un nouveau système de calcul qui diminue le coût pour la PME et préserve le principe de la caution à la Caisse de dépôt et de consignation 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Mettre en place un comité technique (Min Energie, CRSE, APIX, SENELEC, CDC) pour étudier les modalités de la réduction des coûts de l'avance sur la consommation et les coûts d'investissement ☞ Préparer et Proposer un nouveau système de calcul de l'avance sur consommation et de répartition des coûts de construction du poste électrique 	31 janv 2015

Réunion interministérielle sur les 11 mesures à Gains rapides pour le DB 2016 du 22 Janvier 2015 à la Primature
Tableau : Etat d'avancement et Actions de suivi (Décisions et recommandations, échéances, Responsables)

Indicateurs	Plan Actions DB 2016 (Mesures à Gains Rapide)	Réunion ministérielle du 22 janvier 2015			
		Etat d'avancement	Décisions et recommandations	Echéances	Responsables
V. Permis de construire	7. Permettre le dépôt et le traitement concomitant des procédures liées aux branchements à l'eau et à l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Guichet dédié au raccordement à l'assainissement des PME en cours d'installation Recherche de la base légale qui exige de faire d'abord le branchement à l'eau avant celui de l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre opérationnel le guichet dédié au raccordement à l'assainissement des PME Finaliser le processus de recherche de la base légale Préparer une note circulaire autorisant et organisant la procédure concomitante 	<ul style="list-style-type: none"> 28 Janv 2015 31 janv 2015 31 janv 2015 	<ul style="list-style-type: none"> ONAS ONAS ONAS
		<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Urbanisme avait soumis une note pour rappeler le caractère non réglementaire de la fixation des coûts supérieurs au barème officiel. Des concertations ont été initiées avec les collectivités locales pour s'accorder sur un barème compétitif. 	<ul style="list-style-type: none"> Etablir un comité technique (Ministères en charge des Collectivités Locales, de l'Urbanisme, des Finances et des Investissements, AMS, APIX, CAEL) pour mesurer l'impact de la mesure sur le budget des mairies et convenir d'une solution de baisse acceptée par tous Saisir l'AMS sur la question pour faciliter les concertations avec les collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> 31 Janv 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Min Collectivités locales, Promotion des Investissements
	8. Réduire les coûts administratifs fixés et perçus par les Collectivités locales (passer de 783000 à un forfait de 400000 Fcfa) pour les entrepôts bâtis sur deux étages sur une surface de 1200 mètre carré)	<ul style="list-style-type: none"> Le Code de la Collectivité locale donne la prérogative au Maire de la Commune Le blocage connu dans le Département de Dakar a été tranché par le Préfet qui a demandé de l'envoi des autorisations non signées par le Maire de la Ville aux Maires de Communes 	<ul style="list-style-type: none"> Faire un audit de la procédure d'autorisation de construire et des textes (Code de l'Urbanisme, Code des Collectivités locales, Code de la Construction, Code de l'Environnement,...) pour préparer une circulaire primatorale qui rappelle la législation et les délais prescrits et au besoin harmoniser les conflits de texte par une révision des Codes 	<ul style="list-style-type: none"> 03 Fév 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Min Urbanisme, APIX
	❖ Faire trancher la question de la responsabilité du signataire de l'autorisation de construire entre les Maires de villes et les Maires de Communes dans les régions de Dakar et de Thiès				

Réunion interministérielle sur les 11 mesures à Gains rapides pour le DB 2016 du 22 Janvier 2015 à la Primature
Tableau : Etat d'avancement et Actions de suivi (Décisions et recommandations, échéances, Responsables)

Indicateurs	Plan Actions DB 2016 (Mesures à Gains Rapide)	Réunion ministérielle du 22 janvier 2015			
		Etat d'avancement	Décisions et recommandations	Echéances	Responsables
VI. Commerce Transfrontalier	9. Rendre compétitif le système de facturation des containers en passant d'une facturation ad valorem à une facturation à la boite utilisée dans la majorité des ports concurrents de la sous-région,	<ul style="list-style-type: none"> Formule de ticket libérateur proposée pour fonder les différentes « petites » taxes et prélèvements perçus par la Douane à l'entrée de la marchandise Intégration par le PAD de cette mesure dans son Programme Prioritaire Barème SEMPOS 2002 actuellement en vigueur avec une quarantaine de catégorie de tarif pour la manutention et une trentaine pour les frais de transit 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité technique PAD, APIX, COSEC, SEMPOS, Douane pour examiner la question et proposer un nouveau barème 	30 janv 2015	PAD Douane/APIX COSEC/Gaindé/ SEMPOS
		<ul style="list-style-type: none"> Des données traitées avec la Banque Mondiale démontrent des effets positifs de la première génération des réformes en termes de réduction des délais de jugement (- 4 mois), Atelier tenu à Saly en sept 2014 sur l'évaluation des contraintes a proposé un plan d'actions Projet de texte sur les émoluments des commissaires-priseurs préparé et recrutement programmé des Huissiers 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les progrès réalisés dans le domaine de la justice commercial Tenir un Conseil Interministériel sur la question de l'exécution des décisions de justice Transmettre ledit projet de texte au SGG pour examen au Conseil des Ministres du 06 février 2015 	05 Fev 2015 31 Jan 2015	Ministère Justice/APIX Min Justice/SGG
VII. Exécution des contrats	10. Poursuivre la réforme du Code de procédure civile pour réduire davantage les délais d'exécution des décisions de justice,	<ul style="list-style-type: none"> Projet de texte adopté et promu Ateliers de vulgarisation prévus avec les parties prenantes les 30 et 31 janv.2015 	<ul style="list-style-type: none"> Installer le comité national sur la médiation et la conciliation Dérouler un plan de communication sur l'importance de recourir à la médiation et à la conciliation 	31janv 2015 Fev_ Avril, 2015	Ministère de la Justice Ministère Justice/APIX
	11. Appliquer et vulgariser les textes sur la médiation et la conciliation,				

Réunion interministérielle sur les 11 mesures à Gains rapides pour le DB 2016 du 22 Janvier 2015 à la Primature
Tableau : Etat d'avancement et Actions de suivi (Décisions et recommandations, échéances, Responsables)

Indicateurs	Plan Actions DB 2016 (Mesures à Gains Rapide)	Réunion ministérielle du 22 janvier 2015			
		Etat d'avancement	Décisions et recommandations	Echéances	Responsables
Mesures d'accompagnement	Tenir les statistiques sur les délais de délivrance des actes et conduire un plan de communication des réformes effectives et de coaching des administrations.	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Suivi et traitement des délais sur les statistiques du PC et TP ⇒ Traitement statistique en cours pour les délais des chambres commerciales ⇒ Plan de communication DB 2016 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Transmettre un courrier officiel à toutes les structures impliquées pour partager les décisions de la réunion interministérielle ⇒ Systématiser la publication par mois des délais de délivrance des actes administratifs, en particulier ceux mesurées par Doing Business ⇒ Conduire un plan de communication national et international sur les réalisations ⇒ Dérouler le calendrier 2015 du Mardi des réformes et d'échange avec les contributeurs 	<ul style="list-style-type: none"> 27 Janvier 2015 31 Janv 2015 Fev- Mai 2015 Fev- Mai 2015 	<ul style="list-style-type: none"> APIX/MPI/PDTE/ Min Communication